Procès-verbal C.E.P. du 01 octobre 2018.

Présents:

GERARD Claudy Président de province

FOULON Frank Président Sportif

ANKRI Jérémie Président Administratif

MUTSERS Luc Trésorier

HEYLIGEN Raymond Administrateur
GERARD Jean-Luc Administrateur
HUMBLET John Observateur
GROS Nathalie Observatrice
MIGNON Fabrice Secrétaire

Absent(s):

CHRISTIAENS Emile Administrateur
LONEUX Martine Administratrice
JURCABA Yvan Administrateur

Excusé(es):

BEBERMANS Louis Administrateur
ABEELS Willi Administrateur

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation P.V.'s
- 2. Administratif
- 3. Sportif (général)
- 4. C.H.P.L.
- 5. Coupe.
- 6. Disciplinaire
- 7. Championnats d'été.
- 8. F.B.F.P.
- 9. Trésorerie
- 10. To Do List.
- 11. Divers

1. Approbation Procès-verbaux.

La séance est ouverte à 19h45 sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leur présence.

Le Président passe au 1^{er} point à l'ordre du jour et invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le P.V. C.E.P. du 06/08/2018 (07-2018) et du P.V. de la séance d'information CHPL du 17/09/2018.

Le P.S. fait remarquer qu'une correction doit être apportée au P.V. de la séance d'information C.H.P.L. Tous les clubs et représentants de clubs n'apparaissent pas dans la liste des présents/absents/excusés.

Les contenus de ces 2 P.V.'s sont approuvés à l'unanimité.

2. Administratif.

Conférence de la Maison des Sports – Ville de Liège.

Une invitation à participer à une conférence a été transmise au secrétariat provincial et aux clubs par « La maison des sports de la ville de Liège »

Sujet : Comment rémunérer les différents acteurs de votre club sportif ?

Date: le 18 octobre 2018

Heure: 19h30

Lieu : Maison des sports, rue des Prémontrés, 12 à 4000 LIEGE

Le Président de province informe qu'il assistera à cette conférence car le sujet est d'actualité pour son club mais aussi lui semble-t-il pour tous les clubs de la province.

Dès lors, il suggère que le secrétaire provincial mais également le Président administratif (à sa demande) l'accompagnent de telle manière à donner un « Feedback » aux clubs qui trop souvent ignorent ce genre de conférence pourtant importante et essentielle à la bonne gestion d'un club.

Accord est donné par le C.E.P. Le président de province se chargera d'inscrire le Président administratif et le secrétaire lors de l'inscription de son club.

Présences des administrateurs aux séances du Comité Exécutif de Province.

Plus rien n'est prévu au R.O.I. de province concernant les absences injustifiées des administrateurs du C.E.P. Auparavant, 3 absences injustifiées donnaient lieu à une exclusion définitive du C.E.P.

Cette exclusion devant bien sûr être ratifiée par les clubs lors de l'A.A.O. de province de janvier, une adaptation du R.O.I. devra être réalisée sans quoi, le C.E.P. ne pourra en aucun cas écarter un administrateur fantôme et faire donc un appel à un autre candidat pour étoffer le comité.

Ce point est à ajouter à la « To Do List »

Il sera traité en urgence par les présidents de province afin de transmettre aux clubs cette modification du R.O.I. et ainsi être votée par les clubs lors de la prochaine Assemblée Annuelle Ordinaire (A.A.O.).

Candidature Bryan BOUTTE à la F.P.J.L.

Candidature de Bryan BOUTTE pour intégrer le comité de la « F.P.J.L. ».

Ce point déjà déposé lors de la précédente séance reste en suspens au vu de la désorganisation complète du comité. (Démission du Président, Jean-Luc Gerard, présence d'une joueuse non-affiliée dans un club de la province de Liège (TANNIER Séverine), présence de + de 2 membres d'un même club au sein du comité, rapports de séance inexistants, etc.)

Le C.E.P. qui sera représenté par le Président administratif, Jérémie ANKRI, et le secrétaire Fabrice MIGNON, décide de provoquer une réunion de coordination et de restructuration le lundi 22 octobre 2018 à 19h30 dans les installations de « La Boule Vottemoise » (B05) à Herstal.

Au vu de la complète désorganisation de ce comité, les Présidents (de province et sportif) souhaiteraient que la présidence soit assurée par un membre du C.E.P., en l'occurrence, Jérémie ANKRI, Président administratif ainsi que la fonction de secrétaire par le secrétaire actuel du C.E.P., Fabrice MIGNON.

Une convocation à cette réunion sera adressée au secrétaire F.P.J.L., STREEL Jean-François pour l'informer de la date, du lieu et de l'heure de cette réunion.

Candidatures arbitres.

Les 2 administrateurs (dont un encore observateur à élire lors de la Assemblée Annuelle Ordinaire (A.A.O.) de janvier 2019) ont posé leur candidature d'arbitre.

Il s'agit d'Emile CHRISTIAENS (absent ce jour) et John HUMBLET (observateur).

Le Président de province rappelle à HUMBLET John que lorsqu'il aura réussi ses examens d'arbitre et pour autant qu'il ait été élu lors de l'A.A.O. de janvier 2019, il devra démissionner comme stipulé dans le R .O.I. de province, Titre 8 – Art. 17.

Cas Emile CHRISTIAENS.

A été averti personnellement par le Président de province. L'intéressé a signifié qu'il ne désirait de toute façon plus faire partie de la province. Comme prévu au R.O.I., le Président de province lui a indiqué de simplement envoyer un courrier ou courriel de démission au secrétariat provincial.

A la date d'aujourd'hui, aucun courrier ou courriel n'est parvenu à la province.

Planification réunion pour le traitement des pénalités

Planification de la date de réunion pour le traitement des pénalités de la 1^{ère} période (octobre 2018).

En vue du traitement des pénalités C.H.P.L. pour la 1^{ère} période « octobre 2018 » et de telle manière à ce que le Président administratif qui reprend cette tâche, assimilent bien les mécanismes de cette gestion, le Président de province, le Président administratif et le secrétaire se réuniront le lundi 12 novembre 2018 à 19h30 dans les installations de La Boule Vottemoise à Herstal.

Signalétiques clubs

A ce jour et sur informations verbales données au secrétaire provincial :

Démission du secrétaire Brigitte VANDENBOSCH du B20 – PC La Fanny Visétoise

Démission du Président Philippe GOCHEL du B41 – PC Moha remplacé par Bernard MIGNOLET

La question posée par le secrétaire : Doit-on contacter ces clubs pour rappeler les changements à effectuer aux signalétiques ?

Réponse des présidents de province et sportif : ne contacter en aucun cas ces 2 clubs. Les signalétiques seront mises à jour lorsque nous serons informés officiellement par ces clubs.

Assemblée Annuelle Ordinaire 2019

Le Président rappelle qu'afin de désigner le club organisateur, il est impératif d'envoyer dès à présent la demande pour les candidatures à l'organisation de cette A.A.O. avec une date butoir à fixer de telle manière à ce que nous sachions désigner le club organisateur au plus tard lors de la séance C.E.P. de début décembre.

Le secrétaire enverra dès le mardi 2 octobre 2018, un courrier pour les candidatures à l'organisation de cette A.A.O. à tous les clubs. Date butoir pour les candidatures fixée au 15 novembre 2018.

Lors de cette A.A.O., certains administrateurs provinciaux seront « Sortants/Rééligibles » et d'autres « Entrants » Il en sera de même pour les vérificateurs aux comptes provinciaux et vérificateurs aux comptes F.B.F.P.

Suivant les tableaux des « Sortants et Rééligibles », lors de l'A.A.O. 2019 les clubs devront se prononcer sur la réélection de (tous sortants en 2019) :

- Frank FOULON Président sportif
- Willi ABEELS administrateur
- Louis BEBERMANS administrateur
- Martine LONEUX administratrice

Election de nouveaux administrateurs (trices)

- Nathalie GROS actuellement observatrice
- John HUMBLET actuellement observateur

Vérificateurs aux comptes en province (tous sortants en 2019) :

- Francis VANDEVEN (B15 PC Les Lauriers)
- Eric MELIN (B43 RPC LA Moisson)
- Albert MASSON (B34 La Fanny Pepinster)

Il est à noter que le vérificateur au compte F.B.F.P. : sera sortant en 2020.

• Eric MELIN (B43 - RPC LA Moisson)

3. Sportif (général)

Compte-rendu Mémorial Cyril VANGRIECKEN.

Le « Mémorial Cyril VANGRIECKEN » s'est déroulé ce samedi 29 septembre 2018 dans les installations du B09 – PC La Boule d'Aaz de Haccourt.

Le Président sportif prend la parole en indiquant que s'y étant rendu, il a pu constater que cette organisation pouvait être créditée d'une bonne note pour « une première » tant sur le plan sportif qu'au point de vue intendance. Très bien pour une première puisque pas moins de 160 triplettes (moins une dizaine de doublettes jeunes) avaient répondu « présent » pour cette organisation.

Certes, certains points sont à revoir mais dans l'ensemble tout s'est très bien déroulé.

4. C.H.P.L.

Forfait Général équipe Mabotte 5

Un courriel informant du « Forfait Général » de l'équipe Mabotte 5 en division 9 du vendredi a été transmis au secrétariat provincial par le secrétaire du B40 – PC Mabotte.

Etant donné que ce forfait est parvenu après l'inscription des équipes (juin) mais avant la séance d'information C.H.P.L. de septembre, le club se verra pénalisé d'une amende de 150€ et descendra automatiquement d'une division la saison prochaine comme prévu au catalogue des pénalités. Lors de la transmission de la facture au club, le justificatif suivant y sera indiqué :

Forfait général équipe Mabotte 5 – Division 9 – C.H.P.L. du vendredi

Catalogue des pénalités : article concerné :

- Point 26 Art 2.6 Point 2
- Amende 150€ (le club)
- Remarque : descente dans une division inférieure

Dérogations terrains et documents RC/Incendie

Situation à ce jour :

Dérogations terrains :

A ce jour, demande de dérogation pour :

- B17 PC Malmedy
- B23 RPC huy
- B26 PC Romsée

Dérogations accordées pour une période de 5 ans (voir point C.H.P.L. Mise à jour règlement C.H.P.L.)

Dérogation en attente :

B04 – MPC Omal

Documents RC & Incendie

A ce jour, documents non reçus pour :

- B04 MPC Omal
- B12 RPC Spa
- B17 PC Malmedy
- B30 RPC Wanze

Demande d'intégration d'équipe C.H.P.L. du vendredi après la période réglementaire des inscriptions.

Le Président sportif signale qu'il a été contacté par le B09 – PC la Boule d'Aaz de Haccourt qui souhaitait inscrire une nouvelle équipe du vendredi en invoquant le fait que Mabotte 5 ayant déclaré forfait, il pourrait reprendre cette place en division 9.

La réponse du Président sportif fut négative pour les deux raisons suivantes :

- Inscrire une équipe « hors délais » pourrait créer un précédent avec les clubs
- une nouvelle équipe est de toute façon versée en dernière division à son inscription, ce qui n'est pas le cas avec Mabotte 5 qui devait évoluer en division 9

Compte-rendu séance infos C.H.P.L du 17 septembre 2018 de septembre.

La séance infos C.H.P.L. s'est déroulée le 17 septembre 2018 dans les installations du B40 – PC Mabotte.

Voir compte-rendu dans P.V. séance info C.H.P.L. du 17 septembre 2018 via le menu « PV Réunion » sur le site de province après s'être connecté avec identifiant et mot de passe administrateur de province.

Mise à jour règlement C.H.P.L 2018/2019.

En séance du 17 septembre 2018 (séance infos C.H.P.L.) a été annoncé que les dérogations seraient dorénavant accordées pour une durée de 5 ans. Actuellement, le règlement prévoit 3 ans. Une mise à jour était donc nécessaire.

Le Titre II – Chapitre 1 – Art II.1.1 du règlement a été adapté par le secrétaire et envoyé à tous les clubs. Le site de province a été mis à jour.

Remarque:

Actuellement, la largeur minimale des terrains doit être de 1.80m pouvant descendre jusque 1.60 m sur dérogation. Ceci pose problème pour le B26 – PC Romsée qui dispose de 4 terrains de 1.35 m lorsque tous les terrains(7) sont occupés (impossible d'élargir les terrains vu les pilasses de soutien de la toiture. La dérogation a cependant été donnée au club pour la saison 2018/2019 (comme chaque année) Ce point de règlement (libellé pour les dimensions minimales) doit être adapté pour la saison prochaine de telle manière à ne rencontrer aucun problème avec les clubs visiteurs.

Ce point est ajouté à la « To Do List » par le secrétaire.

Listes des 9 joueurs / équipe (C.H.P.L).

Toutes les listes des 9 joueurs par équipes devaient être rentrées au secrétariat via le formulaire en ligne sur le site de province.

A ce jour, tous les clubs ont rentrés leurs listes.

Deux problèmes subsistent :

B05 – La Boule Vottemoise → Un n° de licence d'un nouvel affilié doit encore nous parvenir.

Ce problème sera résolu dès la réception du nouveau listing F.B.F.P.

B02 – PC Capri → Pierre JEUNEHOMME, malheureusement décédé, était repris dans l'équipe 2 du vendredi. Son remplacement doit encore nous être communiqué par le responsable du club.

A des fins de contrôle, les listes des 9 joueurs/équipes seront transmises par le secrétaire à Raymond HEYLIGEN et Willi ABEELS, responsables pour le contrôle des feuilles de matchs C.H.P.L.

Dès réception du listing des affiliés liégeois mis à jour (demandé ce 01/10/2018), celui-ci sera également transmis aux 2 responsables.

Règlement C.H.P.L.

Interpellé par plusieurs joueurs, le Président sportif rapporte que ces derniers lui ont demandé si la possibilité d'avoir un règlement plus concis (règles sportives uniquement) existait. Le principal argument avancé étant la lourdeur du règlement actuel (beaucoup trop d'administratif pour eux) pour une utilisation et consultation aisée des capitaines d'équipes.

Le P.S. pense que cette demande pourrait être étudiée avec la possibilité dès la saison prochaine de créer un Vade-mecum des règles sportives à l'attention des responsables d'équipes.

Le C.E.P. approuve cette demande et indique au secrétaire de porter ce point à la « To Do List » qui sera traitée lors de la prochaine rencontre des présidents en décembre 2018.

Groupe Presse S.I.S.

Transmission des calendriers et des divisions au groupe de presse

Transmissions des calendriers et divisions au S.I.S. en date du 10 septembre 2018. Accusé de réception reçu du responsable S.I.S.

5. Coupe 2018-2019.

Liste des 13 joueurs

Les listes des 13 joueurs / équipe (10 hommes max et 1 femme min) doivent parvenir le 1^{er} novembre 2018 au responsable fédéral de la « Coupe des Clubs Francophones ».

Les clubs liégeois ont jusqu'au 31/10/2018 pour faire parvenir cette liste au secrétariat provincial via le formulaire en ligne sur le site de province.

A ce jour, nous avons reçu les listes de :

- B08 PC Esneux
- B10 PC La Rose Rouge
- B49 Le Muguet Laminois

Seules les listes des 16 qualifiés pour la coupe de province (cat A) seront bien entendu transmises.

6. Disciplinaire.

Séance de la C.D.

Cette séance était initialement prévue le 08 septembre 2018 et a été postposée au 22/09/2018.

Appel DAMBRAIN Loïc (B30 – RPC Wanze)

Reçu en date du 1^{er} octobre un courriel du secrétariat fédéral suite à la décision prise par les membres de la Commission d'Appel.

Suspension ramenée à : 3 mois fermes de suspension du 23/07/2018 au 22/10/2018

Frais de procédure : 120€

3 mois de suspension avec sursis du 23/10/2018 au 22/10/2020

7. Championnats d'été

CP Triplettes Mixtes

Le CP Triplettes Mixtes (dernier CP de la saison d'été) s'est déroulé le dimanche 9 septembre 2018 au B30 – RPC Wanze

Les documents administratifs et comptables de cette organisation ont été rentrés au trésorier par le Président de province. Le matériel de bureau a été rentré au secrétariat.

8. F.B.F.P.

Facture en souffrance B09 - PC La Boule d'Aaz de Haccourt

Copie du courriel de mise en demeure de la F.B.F.P. adressé au B09 reçu par le secrétariat provincial. (Facture de 1490€ + facture de 149€ - intérêts de retard) sous peine de ne plus pouvoir participer à aucune compétition (C.H.P.L., Coupe, etc.)

Mail de confirmation de paiement reçu de la FBFP en date du 01/10/2018. Le B09 pourra donc participer au C.H.P.L. 2018/2019.

9. Trésorerie.

Frais déplacement séance infos CHPL du 17 septembre 2018.

Le trésorier met à jour la grille des paiements des déplacements des administrateurs ayant participés à cette séance.

Divers.

Aucune facture en souffrance.

Un récapitulatif sera transmis au secrétaire pour mise à jour du fichier du traitement des amendes CHPL. Rentrée par le secrétaire des factures Intercopy, Gianni, Action, NV Club et Economa Don Bosco.

Attention → facturation au B40 – PC Mabotte

150€

Forfait Général

Equipe 5 du vendredi – Division 9

Catalogue des pénalités – Point 26 – V.2.6 – point 2

10. To Do List.

Traitement des points en cours

Le traitement des points en cours sera réalisé comme chaque année courant décembre par les présidents de province. Ils seront ensuite présentés en séance CEP.

Date de travail à déterminer lors de la séance C.E.P. de décembre.

11. Divers.

Questions / Réponses

Remarques du Président sportif : - n'est pas satisfait lors des CP's → manque flagrant d'arbitres - désignations à la carte pour les arbitres ?

La responsable des arbitres, TORBIDONI Marina, serait-elle l'instigatrice de ce malaise chez les arbitres pour les désignations en province de Liège ? En tout cas, c'est ce qui se dit et se raconte un peu partout en région francophone...

Que faire ???

Ne serait-il pas opportun de préparer une interpellation sur ce sujet pour l'AG F.B.F.P. de février 2019 ? Qui interpellerait ? La province ou de toute façon et à défaut le club du B30 – RPC Wanze ?

Il s'avère qu'effectivement un malaise et/ou une mauvaise gestion des arbitres existe.

De ce fait, il est décidé que la préparation de la rédaction d'une l'interpellation sera réalisée par le Président de province et présentée en séance CEP du 5/11/2018 pour approbation. Elle sera ensuite transmise au secrétariat FBFP avant le 5 décembre 2018, date butoir pour la remise des interpellations.

Carte bancaire F.P .J.L.

Jean-Luc Gerard démissionnaire aux postes de : Président et trésorier F.P.J.L., restitue la carte bancaire du compte courant de la F.P.J.L. au trésorier provincial, Luc Mutsers

Prochaine séance C.E.P. : 05/11/2018 – Herstal – 19h30

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h30.